



**VILLE DE GRACEFIELD**  
*Au  de la Gatineau*

## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

La Ville de Gracefield a, le 11 mars 2019, adopté le règlement numéro 180-2018 intitulé «**Règlement no. 180-2018 portant sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble**» et dont la M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau a remis son certificat de conformité en date du 16 avril 2019.

Donné à Gracefield, ce 8<sup>ième</sup> jour de mai 2019.

Sylvain Hubert, notaire  
Directeur général adjoint / greffier adjoint

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général adjoint / greffier adjoint de la Ville de Gracefield CERTIFIE, sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie au bureau municipal entre 8 :00 et 16 :00 heures, sur notre site Web et sur nos réseaux sociaux, le 8 mai 2019.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 8<sup>ième</sup> jour de mai 2019.

Sylvain Hubert, notaire  
Directeur général adjoint / greffier adjoint